



Arbitrage N° d'urgence

Numéro d'Urgence CCA : **01 40 60 37 58**

N° destiné à faire remonter à la FF Voile les accidents ayant nécessité l'intervention des secours lors des épreuves (Pompiers, SNSM.....)

Numéro CRA, Président :

- Hervé Chastel 07 67 49 13 63

En parallèle de l'appel d'urgence CCA informer la CRA de l'incident.

En cas de doute sur l'importance de l'incident, pendre avis auprès de la CRA avant d'appeler la CCA.

Dans tous les cas faire un compte rendu sur l'incident et le faire remonter aux instances. Rapport de Mer

Avoir toujours à portée de main la liste des N° de téléphone importants sur le secteur de l'épreuve.

Organiser et mettre en place avant d'aller sur l'eau les moyens d'urgence en cas d'incident. (Interlocuteur à terre, lieu de rdv, responsable sécurité sur l'eau, Pompiers, samu.....) DSI

Informers les autorités maritimes suivant zone et type de course.